

Nous n'avons pu trouver non plus le nom du peintre ou du graveur qui avait dessiné deux magnifiques frontispices pour deux ouvrages imprimés par lui, en 1604 et en 1614, l'un *Disquisitionum magicarum libri seoc; auctore Martino Delrio* ; l'autre *Annalium ecclesiasticarum Csesaris Baronii (liber)*, tous deux in-4 et tous deux probablement du même maître qui n'était pas Audran.

Quels furent ses successeurs ? Combien eut-il d'enfants ? MM. Bréghot du Lut et Péricaud disent qu'il laissa une grande fortune à *son fils*. Il n'est donc question pour eux que de Jean II, qui fut échevin, et cependant nous voyons, en 1619, un Antoine Pillehotte, imprimeur-libraire, rue Mercière, à l'enseigne de la *Sainte Trinité*. Était-ce un fils, un frère, un oncle ou un cousin ? Cette année-là, 1619, Antoine prit Jean Carpin pour associé et, en 1636, il s'adjoignit Pierre Pillehotte, dont nous ne connaissons pas davantage la parenté. Qu'était ce Pierre dans la famille de nos imprimeurs ? Était-ce le fils d'Antoine ? et tous deux, Antoine et Pierre, qu'étaient-ils à Jean le Ligueur ?

En 1620, Antoine Pillehotte publia : *Aphtonii Sophistae progymnasmata partim à Rodolpho Agricola, partim à Joanne Maria Catanea latinitate donata, cum luoulentis et utilibus in eadem Scholiis Reinhardi Lochichii (sic)*. — Lugduni, sumpt. Antonii Pillehotti, in-16.

Le nom de l'auteur devait être Lorrichius.

C'est pour Antoine Pillehotte et Jean Carpin que notre célèbre compatriote Claude Audran, peintre du roi, fit le beau frontispice du livre de Dom Polycarpe de la Rivière : *Angélique des excellences et perfections immortelles de l'âme*. Lyon, 1629, in-4°.

C'est chez Antoine Pillehotte que fut publié l'ouvrage de Louis de Serres, docteur en médecine : *De l'embrasement du monde et du jour du jugement*. Traduction nouvelle et curieuse tirée des œuvres latines de Jérôme Magius, italien ; puis illustrée et embellie de plusieurs belles remarques et mises en lumière par le sieur Louis de Serres, docteur en médecine et agrégé à Lyon. A Lyon, imprimerie de Pierre Colombier, 1628, in-8°.

Ce qu'il y a de certain, malgré cela, c'est que Jean II n'avait